

# LE **compostage** RECYCLER VOS **déchets**



**LE CHIFFRE** : 1/3  
des déchets de nos  
poubelles peut être  
composté.

**Le compostage est le processus par lequel des petits organismes (vers de terre, champignons, bactéries...) dégradent la matière organique et la transforment en compost, engrais naturel.**

Réaliser son compost a de nombreux avantages tels que fertiliser son jardin d'ornement et son potager à moindre coût, mais aussi recycler une partie de ses déchets.

Quelques règles sont à respecter pour protéger ce milieu vivant et pour que le résultat gagne en qualité. Un bon compost est aéré, mélangé et humide.



## **Installation du composteur**

Surélevez le composteur à l'aide de planches légèrement espacées pour laisser circuler l'air et faciliter le passage des petits organismes qui se nourrissent des déchets.

## **Remplissage du composteur**

Commencez à remplir par des branchages, de la paille, pour donner une base aérée à votre compost. Broyez ou déchiquetez les plus gros éléments. Un compost équilibré contient environ :

- 60% de déchets verts, humides, riches en azote
- 40% de déchets bruns, secs, riches en carbone

Avant de jeter un déchet à la poubelle, demandez-vous s'il est compostable :

DÉCHETS VÉGÉTAUX	DÉCHETS ALIMENTAIRES	DÉCHETS DOMESTIQUES
<ul style="list-style-type: none"><li>- Résidus de tonte</li><li>- Résidus de taille (pensez à les broyer) et sciures</li><li>- Fleurs fanées</li><li>- Paille</li><li>- Fumier</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Fruits et légumes</li><li>- Marc de café et filtres si biodégradables</li><li>- Sachets de thé</li><li>- Coquilles d'œuf</li><li>- Coquilles de noix, noisette...</li><li>- Couenne, fromage</li><li>- Pain, riz, pâtes...</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Tissus en fibres naturelles</li><li>- Cartons non imprimés (boîte à œufs, rouleau de papier toilette...)</li><li>- Journaux</li><li>- Cendres de bois (en petite quantité)</li></ul>
<b>NE PAS METTRE</b>		
<ul style="list-style-type: none"><li>- Gros branchages</li><li>- Résineux</li><li>- Espèces exotiques envahissantes</li><li>- Végétaux malades ou traités</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Coquilles de crustacés</li><li>- Os</li><li>- Viande et poisson (pour éviter les nuisibles)</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Excréments d'animaux</li><li>- Éléments imprimés</li><li>- Poussières</li></ul>

## Entretien

Mélangez les nouveaux apports à l'aide d'une fourche. Le compost doit avoir la consistance d'une éponge pressée. Humidifiez-le si nécessaire.

## Utilisation du compost

- Un compost de 3 mois, grossièrement décomposé, peut être utilisé comme paillis.
- Au bout de 6 à 8 mois, il peut être épandu à la surface du sol.
- Une fois décomposé en intégralité, il sera retourné avec la terre.

### L'ASTUCE :

- Votre compost ne sent pas bon : aérez-le !
  - Votre compost présente des moisissures : ajoutez des déchets verts pour l'humidifier !
  - Votre commune s'engage peut-être pour inciter ses habitants au compostage en proposant des composteurs à des prix très intéressants.
- Renseignez-vous !**

Vous voulez rejoindre le réseau des Éco-Jardins, contactez-nous :

**Écogardes (PNRSE) 357, rue Notre-Dame-d'Amour BP80055 - 59731 St-Amand-les-Eaux Cedex**

+33 (0)3 27 19 19 70 - ecogardes@pnr-scarpe-escout.fr

**Éco-jardins (PNPE) 31, rue des Sapins [B] 7603 Bon-Secours**

+32 (0)69 77 98 74 - eco-jardins@pnpe.be

[www.eco-jardins.org](http://www.eco-jardins.org)



Parc naturel  
transfrontalier  
du Hainaut

**Interreg**  
France-Wallonie-Vlaanderen

**PNTH Terre en action**  
Avec le soutien du fonds européen de  
développement régional